



Le Magasin Libéré

Hebdomadaire Togolais Satirique d'Informations et d'Analyses

N°722 du mercredi 03 janvier 2024 - 18^{ème} année - Prix: 250 FCFA



FISCALITÉ

ATTESTATION DE
RÉGULARITÉ FISCALE
POUR TRANSFERT DE
FONDS:

L'identité
bancaire
désormais
obligatoire

#5



CLIMAT

EN VUE DE LA
CAPITALISATION DES
BONNES PRATIQUES

Le Togo partage
les résultats de
sa participation
à la COP28

#7



Le ministre en charge de l'Environnement, Fofi-Bazi Katari a rendu public les résultats de la 28^{ème} session de la Conférence des parties à la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP 28) au cours d'un atelier de restitution le jeudi 28 décembre à Lomé. C'était en présence de la représentante résidente du PNUD, Binta Sanneh, des autorités des parties prenantes et des représentants des Organisations de la Société Civile (OSC).

INCENDIE DU MARCHÉ D'AGOÈ-ASSIYÉYÉ:

#3

Les premiers éléments sur l'origine du drame



L'engagement du gouvernement pour accompagner les victimes

Nous sommes plus de 4 Millions
à pouvoir gagner chaque jour !

C'est 100% de gagnants via TMoney ... du crédit, des motos,
des TV, des smartphones... et des MacBook !

*145#

Google Play App Store

20% de bonus voix (valable 24h) pour toute
souscription de forfait d'au moins 300F via TMoney.

Promo valable jusqu'au 04 février 2024.

Seul le 888 appellera les gagnants.

Avancer. Pour vous. Pour tous.

togocom.tg



TMoney
TU gagnes
TU gagnes!

#nous
sommes
le Togo



LE CARNET

Espoirs et aspirations pour le Togo

Alors que l'année 2024 s'installe confortablement dans son fauteuil, nous nous portons nos regards sur cette année 2024 avec optimisme et espoir pour le Togo. C'est l'occasion de souhaiter à nos chers lecteurs une année nouvelle empreinte de succès, de prospérité et de paix. En ce début d'année, nous aspirons à voir le Togo progresser sur la voie du développement économique.

L'amélioration des conditions de vie pour l'ensemble de la population, en mettant un accent particulier sur les plus démunis, doit rester une priorité. Il est essentiel que les fruits de la croissance économique se traduisent par une réduction significative des inégalités sociales et par une amélioration durable du bien-être de tous les Togolais. En cette année 2024, le Togo doit également consolider ses acquis démocratiques. Les élections à venir représentent une opportunité cruciale de renforcer notre système démocratique. Il est impératif que ces élections se déroulent de manière transparente, libre et équitable, garantissant ainsi la voix du peuple togolais dans la direction du pays. Le respect des principes démocratiques et des droits de l'homme doit demeurer au cœur de notre société.

Enfin, nous aspirons à une année 2024 marquée par une baisse significative de la menace terroriste. La sécurité de notre nation est d'une importance capitale, et il est essentiel de poursuivre les efforts pour prévenir et contrer le terrorisme. En travaillant main dans la main avec nos partenaires régionaux et internationaux, nous pouvons espérer créer un environnement plus sûr pour tous les citoyens togolais.

La paix ne se limite pas seulement à l'absence de conflits armés, mais elle englobe également la tolérance, le respect mutuel et la compréhension entre les individus et les communautés. C'est en cultivant ces valeurs que nous pouvons construire un monde meilleur et plus harmonieux. La cohésion sociale est un autre pilier fondamental de notre société.

En cette période de division et de polarisation, il est crucial de rechercher ce qui nous unit plutôt que ce qui nous divise. Nous sommes tous des membres d'une grande famille humaine, et en nous soutenant mutuellement, en tendant la main à ceux qui sont dans le besoin et en défendant les droits de chacun, nous pouvons renforcer la cohésion sociale et bâtir un avenir plus inclusif. Alors, en ce jour spécial, nous vous invitons à tendre la main à vos voisins, à partager un sourire avec un inconnu, à faire preuve de générosité envers les moins chanceux, et à réfléchir à la manière dont vous pouvez contribuer à la paix et à la cohésion sociale au Togo. Alors que nous disons au revoir à 2023, nous accueillons 2024 avec espoir et détermination. Puisseons-nous tous contribuer à faire de cette année une période de progrès, de paix et de prospérité pour le Togo. Bonne année à tous nos lecteurs, et que 2024 vous apporte bonheur et succès.

AGRICULTURE : FOPAT, mécanisation, intrants..., le bilan de l'année 2023 au Togo

Au Togo, l'année 2023 qui s'achève a été marquée par des mutations majeures dans le domaine de l'agriculture. Avec ses plus de 3,6 millions d'hectares de terres cultivables, sa contribution estimée à plus de 40% du PIB, et surtout son rôle de pourvoyeur d'emplois (près des deux tiers de la population active), le secteur est en effet l'un des principaux sur lequel le pays compte s'appuyer dans sa route vers le développement. Retour sur les grandes actions initiées par le gouvernement durant l'année.

Les FOPAT : tirer l'agriculture vers le haut

Lancée le 14 janvier à Dapaong pour le compte de la région des Savanes et clôturée le 20 avril à Kara, l'édition 1 du Forum national des producteurs agricoles du Togo (FoPAT), placée sous le thème général « la transformation structurelle de l'agriculture togolaise : défis et perspectives » a permis au gouvernement et aux producteurs agricoles de jeter les bases d'une agriculture moderne et performante. Point d'attraction des acteurs des chaînes de valeurs agricoles de toutes les régions du pays, les FoPAT ont été une occasion pour les producteurs agricoles d'échanger avec les cadres du ministère de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural sur les difficultés qu'ils rencontrent au quotidien pour des solutions pérennes, mais également d'engager un dialogue direct avec le chef de l'Etat.

Que ce soit à Dapaong, Tsévié, Atakpamé, Sokodé ou Kara, ces fora ont été une occasion pour les agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, transformateurs et autres acteurs des chaînes de valeur agricoles, sylvopastoraux et halieutiques du Togo, de faire le bilan de la dernière campagne agricole, de tirer des leçons, de formuler

des résolutions pertinentes pour un développement intégral de l'agriculture dans le cadre du processus de transformation structurelle de l'agriculture togolaise voulue par le Président de la République.

ZAAP : de grands progrès en 2023

Lancées il y a quelques années par le gouvernement, les zones d'aménagement agricole planifiées (ZAAP) ont surtout connu un essor remarquable au cours de cette année, malgré les effets néfastes de la conjoncture internationale et les difficultés enregistrées.

Sur les 130 zones érigées et mises en valeur pour une superficie totale de 12.608 hectares sur l'ensemble du territoire national, les résultats des évaluations portées sur 76 ZAAP ont permis d'observer des résultats impressionnants.

En termes de productivité, les rendements des exploitants des ZAAP sont supérieurs à ceux des producteurs hors ZAAP avec une différence moyenne de 36% (33,5% pour le sorgho, 77,5% pour le maïs, 18,25% pour le riz et 30% pour le soja).

Dans l'ensemble, l'activité agricole a aussi généré un revenu moyen toutes spéculations confondues, de

397.250 FCFA sur les ZAAP contre 291.600 FCFA hors ZAAP, soit une augmentation de 36% des rendements et revenus.

Mécanisation : booster la productivité

L'année 2023 a également été celle du lancement du programme de mécanisation du secteur. L'objectif de cette initiative, fortement souhaitée par les acteurs agricoles, est notamment de réduire la pénibilité du travail de la terre, compenser le manque de personnel et améliorer la productivité.

J'ai procédé ce jour à la pose de la première pierre pour la construction du centre de mécanisation agricole de la zone de plateaux Ouest. Il s'agit du deuxième centre de ce genre prévu sur les six que nous envisageons à l'échelle nationale. #AgricultureTg #Denyigban pic.twitter.com/t49DYSOYSM

Deux centres ont d'ores déjà été lancés, à Tchitchao pour le compte de la région de la Kara et à Tové pour le compte de la région des Plateaux. Ces infrastructures agricoles seront dotées de matériels et équipements modernes qui serviront à faciliter les différentes étapes de la production agricole pour in fine, augmenter les surfaces exploitables et la productivité.

Intrants : assurer une disponibilité continue

Durant l'année 2023, malgré le contexte international marqué par la crise alimentaire, l'engagement de l'exécutif a été de nouveau au ren-

dez-vous, pour mettre les intrants en quantité suffisante et à prix abordable à la disposition des producteurs.

Ces derniers ont notamment bénéficié d'une subvention sur les engrais pour la campagne agricole 2022-2023. Pour un prix subventionné de 13.000 FCFA, l'engrais a été livré aux producteurs à 18.000 FCFA alors que le prix non subventionné devrait leur revenir à 31.000 F.

Principale information à retenir : aucune pénurie d'engrais n'aura été enregistrée au cours de la campagne agricole.

Un Centre de services agricoles pour améliorer la compétitivité

L'année a également connu la création d'un centre des services agricoles dans la ville de Kpalimé.

Cette infrastructure, fruit du partenariat entre l'Etat togolais et le groupe OCP (Office Chérifien des Phosphates) avec l'appui de la banque mondiale, vise à améliorer la compétitivité des chaînes de valeur agricole et à renforcer les capacités des agriculteurs en fournissant un large éventail de produits et services essentiels. De fait, il s'agit d'un guichet unique régional pour les agriculteurs togolais, offrant un accès facile à des intrants agricoles de qualité tels que les engrais, les semences et les produits phytosanitaires. En outre, il servira de cadre dédié à un accompagnement personnalisé pour améliorer les pratiques agricoles.

Enfin, il faut rappeler la création dès le début de l'année de l'Agence de transformation agricole (ATA).

INFRASTRUCTURES SOCIO-COLLECTIVES : La population d'afagnan aux anges

Le Togo est engagé à construire des installations pour répondre aux besoins collectifs des communautés. Les réalisations déjà faites améliorent le bien-être social, favorisent le développement communautaire et épanouissent les populations. Elles assurent une qualité de vie et la croissance. Mais le pays ne s'arrête pas.

Afagnan, une nouvelle ère de dynamisme socioéconomique s'annonce avec l'inauguration d'un marché moderne. Cette construction offre aux commerçants et résidents de la zone, un espace commercial innovant et fonctionnel. Au cœur de ce projet, se trouve l'espoir d'une vitalité accrue pour le commerce local et d'une expérience d'achat améliorée. Le marché redéfinira le paysage économique d'Afagnan et créera des opportunités florissantes pour les communautés.

Capacités du marché

Le marché Novissi d'Afagnan a été inauguré en novembre 2023. Il est réalisé dans le cadre du Programme de soutien aux microprojets d'infrastructures communautaires (Psmico).

L'œuvre, étendue sur une superficie de 2,5 hectares, est financée à hauteur de plus de 233 millions de francs CFA par le Programme d'appui aux populations vulnérables (PAPV) et le Fonds d'appui aux collectivités territoriales (Fact 2021).

Le marché moderne est constitué de 8 hangars. 6 d'entre eux sont de type cantonal et 2 sont de type commu-

nal. Sur l'espace, il y a également 5 blocs de boutiques, 2 magasins de stockage, un bloc administratif et un bloc de latrine moderne.

L'infrastructure qui fait le bonheur des commerçants, dispose également d'un abri de volaille et de bétail, d'un forage photovoltaïque et d'un dépôt intermédiaire.

Un changement visible

Depuis qu'il a été inauguré, le marché désormais praticable et sécurisé, renforce les capacités des acteurs. Les revenus sont en augmentation sur le site, les femmes se mobilisent toute la journée pour écouler leurs marchandises. Des emplois sont créés pour les jeunes dockers, les conducteurs de pousse-pousse, les balayeurs, les agents de sécurité, etc. Par ailleurs, la construction du marché Novissi d'Afagnan résonne fortement comme une conséquence positive de l'ambitieux processus de décentralisation lancé par les pouvoirs publics pour doter chaque région et commune des moyens nécessaires pour l'exploitation de leur potentiel dans tous les domaines donnés.

L.R.

ENERGIE FIABLE La centrale Kékéli Efficient Power scintille au Togo

Le pays se tourne vers les sources d'énergie fiables et facilement utilisables pour un grand nombre d'habitants. L'ambition de l'accès universel de toutes les populations à l'électricité d'ici 2030 amène les gouvernants à privilégier la construction de puissantes infrastructures dédiées à la production et à la distribution de l'énergie électrique.

La centrale Kékéli Efficient Power fait partie des ouvrages en exploitation pour parvenir à 100 % de taux d'électricité d'ici l'année mentionnée plus haut. En effet, le pays vise aussi un taux intermédiaire de couverture nationale de 75 % à l'horizon 2025.

À Lomé, la centrale Kékéli produit de l'énergie

Kékéli Efficient Power est une centrale thermique qui produit de l'électricité à partir d'une source de chaleur. C'est en 2018 qu'un appel à concurrence pour un dialogue compétitif a été lancé par le gouvernement togolais.

Le groupe Eranove a remporté l'appel d'offres et en octobre 2018, il a signé une convention avec le Togo pour la concession. En juin 2019, la première pierre de la centrale a été posée. Le 26 avril 2021, les officiels ont réa-

lisé la première flamme de la centrale Kékéli Efficient Power ; la cérémonie marquait donc l'ouverture de la phase de mise en œuvre industrielle de la première tranche de 47 MW (cycle ouvert).

De l'électricité pour 250 000 foyers

La capacité totale de l'infrastructure est de 65 MW, nécessaire pour augmenter de 50 % la capacité de production électrique du pays et contribuer à l'électrification de plus de 250 000 foyers, ce qui représente 1,5 million de Togolais selon les prévisions. La centrale est le fruit d'un partenariat public-privé (PPP) entre Eranove et l'Etat. Elle est détenue à 75 % par Eranove, avec l'Etat togolais en coactionnaire à 25 % à travers la société d'investissement Kifema Capital.

« La centrale, qui veut dire «aurore» en français, consacre l'avancée d'un projet mené avec rigueur, professionnalisme et détermination, en dépit du contexte sanitaire et de son corollaire de restrictions à travers le monde », a indiqué le directeur général de Kékéli Efficient Power.

Le Togo se rapproche de son objectif

Actuellement, en milieu urbain, le taux d'accès à l'électricité est de 66 %. Quelques années en arrière, c'était plus bas. Cela illustre clairement que des avancées sont faites. En zone rurale, ce taux est de 27 %, mais elle devrait rapidement augmenter avec les mécanismes mis en marche dont certains sont Cizo, Tinga, le Purs, etc.

L.R.

INCENDIE DU MARCHÉ D'AGOË-ASSIYÉYÉ:

Le Procureur de la République révèle les premières causes du drame en « attendant de rassembler tous les éléments »

L'incendie violent qui a ravagé les trois quarts du marché d'Agoë-Assiyéy le 21 décembre dernier, continue de faire couler beaucoup d'encre et de salive. Quelles sont les vraies causes de cet incendie ? C'est pour faire la lumière que, le gouvernement avait annoncé l'ouverture d'une enquête via le service central de recherches et d'investigations criminelles de la Gendarmerie. Eh bien, les éléments de l'enquête sont disponibles et sont dévoilés par le Procureur. Voici l'intégralité de ce que dit le Procureur Talaka Mawama



INTEGRALITE DE L'INTERVENTION DU PROCUREUR

À la suite de l'incendie qui a ravagé aux trois quarts le marché d'Agoë-Nyive-Assiyéy, dans la nuit du jeudi 21 décembre 2023, une enquête judiciaire a été ouverte par le parquet de grande instance de Lomé. Cette enquête menée par le service central de recherches et d'investigations criminelles de la Gendarmerie, a révélé les éléments dont la teneur suit.

Le jeudi 21 décembre 2023, aux environs de vingt et une heures, les agents préposés à la surveillance de ce marché, ont observé de la fumée monter d'un hangar au centre du marché. Y ayant accouru, et ayant

constaté l'ampleur du feu, ces agents ont alerté la permanence du poste de police du site, dont le chef de poste a, sans désespérer, appelé l'équipe des sapeurs-pompiers.

Ces derniers à leur arrivée ont fait face à un feu dévastateur qui embrasait presque tout. Aux côtés des sapeurs-pompiers, d'autres forces de soutien se sont mobilisées dans la lutte contre cet incendie gigantesque. Ce ne fut qu'au petit matin du vendredi 22 décembre 2023, que le feu fut maîtrisé.

La journée du vendredi 22 décembre 2023 a consisté essentiellement à l'extinction totale des foyers résiduels

du feu sur le site et à la sécurisation de celui-ci.

Dans la matinée du samedi 23 décembre 2023, une équipe d'enquêteurs du service central de recherches et d'investigations criminelles (SCRIC) et de la cellule d'identification criminelle (CIC), a effectué un transport sur les lieux aux fins de constatations requises. Les constatations et des premières auditions faites, ont permis d'identifier le bloc « épices », au centre du marché, comme point de départ du feu. Après cette identification, les techniciens de la Cellule d'identification criminelle ont procédé à la recherche de la présence probable d'un indice relatif à l'usage d'un hydrocarbure. La recherche s'étant révélée infructueuse, la thèse d'un incendie d'origine électrique a été envisagée. Un compteur électrique de fortune, communément appelé « additionneuse » fixée dans un conteneur à marchandises a été suspectée d'être le générateur d'un court-circuit électrique. Cette thèse a été confortée par la manière dont les installations électriques ont été faites sur le site dudit marché.

En effet, hormis le bloc administratif et le poste de police, les installations électriques sur le site du marché d'Agoë-Nyive-Assiyéy n'ont pas été faites par l'administration. Chaque usager a procédé à sa propre installation électrique avec le technicien de son choix et en fonction de son besoin. Cette pratique a entraîné une installation anarchique des câbles électriques, à la manière des toiles d'araignée. De ce fait, le moindre

dysfonctionnement électrique occasionnant un court-circuit était susceptible de provoquer un embrasement généralisé en raison de l'encombrement des étalages.

Tels sont les premiers éléments obtenus de l'enquête judiciaire entreprise à la suite de l'incendie du marché d'Agoë-Nyive-Assiyéy. Les investigations se poursuivent par l'exploitation des indices et témoignages obtenus et la recherche de tous autres éléments pouvant rensei-

gner sur l'élément déclencheur du court-circuit à l'origine de l'incendie. Ceci dit, il sied d'appeler l'attention des usagers de nos marchés, de toujours se conformer aux normes requises dans toute installation électrique au sein desdits marchés. Fait au Parquet, le 30 décembre 2023

Le procureur de la République
Ezoic
Talaka MAWAMA

Tout ce que fait le gouvernement pour accompagner les victimes

Très touché dès l'annonce de cet incendie survenu au marché d'Agoë-Assiyéy, le Président Faure a dépêché très tôt une délégation ministérielle sur le lieu du drame pour constater les dégâts et apporter la compassion du gouvernement aux commerçants et commerçantes dudit marché.

Pour mieux exprimer sa grande proximité et sa solidarité aux victimes de ce sinistre, le premier citoyen de la République a reçu au lendemain du drame, une délégation des femmes commerçantes. Un geste qui a véritablement ému toute la nation et salué par la délégation.

« Dans notre douleur, le chef de l'État ne nous a pas oubliés. Nous sommes réconfortées de l'avoir rencontré et rassurées par le message qu'il nous a délivré. Il nous a rassurées de sa disponibilité. Nos cœurs sont apaisés et nous appelons tous nos membres à ne pas se décourager », a déclaré la porte-parole des commerçantes.

Outre ces actions de réconfort psychologique et moral, le Président Faure s'est montré très préoccupé et proactif pour accompagner les victimes sur plusieurs plans.

Il a offert des dons de vivres et non-vivres composés de 1200 sacs de riz de 25kg, de 4000 bidons d'huile végétale de 5 litres et d'une enveloppe de 150 millions de francs CFA pour les fêtes de fin d'année. Un don à ne pas confondre aux indemnités. Pour permettre la reprise rapide des activités commerciales, le Président togolais a donné 6.000 feuilles de tôle pour la construction des hangars de fortune sur les nouveaux sites provisoires déjà identifiés par le gouvernement et les commerçants eux-mêmes.

Actuellement maçons, plombiers, électriciens et charpentiers sont à pied d'œuvre sur le site de l'ancien Togo grain à Cacaveli.

Par le plaidoyer du gouvernement, des importateurs, grossistes, banques, microfinances et l'ANSAT ont pris l'engagement d'accompagner de diverses manières les commerçantes et commerçants du marché d'Agoë-Assiyéy à reprendre leurs activités.

Aucun acteur du marché d'Agoë-Assiyéy ne sera laissé pour compte, avec la détermination du Président Faure.

Le gouvernement sollicite les importateurs et grossistes

Quelques jours après le drame du marché d'Agoë-Assiyéy, le gouvernement poursuit toujours les concertations avec les différents acteurs afin de permettre aux victimes de reprendre progressivement leurs activités. La ministre en charge du commerce, Rose Kayi Mivedor a dans ce sens rencontré ce mardi 26 décembre à Lomé, des importateurs et grossistes, ainsi qu'une délégation des commerçantes du marché sinistré.

Madame Kayi MIVEDOR-SAMBIANI, Ministre du commerce, de l'artisanat et de la consommation locale, a présidé ce 26.12.2023, une réunion avec des importateurs et une délégation de commerçants du marché d'Agoë Assiyéy.

Objectif, faire appel à la solidarité de ces acteurs et solliciter leur accompagnement aux côtés des revendeuses. « J'ai souhaité rencontrer les importateurs tous secteurs confondus, pour leur demander, dans leurs rôles de citoyens, de les accompagner. Nous sommes en période de fin d'année et nos revendeuses reviendront vers vous pour acheter de nouveaux produits. Evitons les bulles spéculatives, aidons-les à se relever et à reprendre l'activité », a exhorté la ministre.

La démarche a été accueillie favorablement par les acteurs, qui se sont tous engagés à appuyer autant que possible les efforts des commerçantes.

Également représentée lors des discussions, l'Agence nationale de la sécurité alimentaire (ANSAT) a annoncé son intention de mettre à disposition, dans un premier temps, 140 tonnes de céréales. Le stock sera composé de maïs, de riz, de sorgho, et de haricot.

« Nous ferons tout ce qu'il faut pour atténuer leur souffrance », a promis le Groupement des importateurs et exportateurs libéraux (GIEL+).

Pour rappel, la rencontre, qui intervient quelques jours après celle avec les microfinances, s'inscrit dans le cadre de la série d'actions diligentes instruites par le Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé. Il y a quelques jours, des vivres, non-vivres ainsi qu'une enveloppe de 150 millions FCFA ont été remis aux victimes, pour assurer la période de fêtes.

ACCIDENT À ASSAHOUN : Faure Gnassingbé prend en charge les soins des blessés

Le vendredi 29 décembre 2023 un grave accident de la circulation a fait 9 morts et des blessés entre Assahoun et Kévé dans la préfecture de l'Avé (sur la route de Kpalimé). 48h après le drame, une délégation du parti Union pour la république (UNIR) a été dépêchée par le Président national Faure Essozimna Gnassingbé pour porter sa compassion et celle du parti Unir aux blessés et aux parents des personnes décédées.



La délégation de UNIR sur le terrain crédit : DR

La délégation conduite par Emmanuel Kodjo Adédzé, vice-président Unir en charge de la région Maritime était composée de plusieurs personnalités notamment

des députés, préfets, maires, chefs traditionnels, militants et cadres de la préfecture de l'Avé. Elle s'est rendue au CHP de Kpalimé où sont pris en charge les 09 blessés, puis dans

les familles des 09 personnes ayant perdu la vie.

« Le Président Faure Essozimna Gnassingbé, fidèle à sa vision d'être toujours aux côtés de ses concitoyens dans les bons comme dans les mauvais moments a toujours instruit pour que nous allions là où le besoin se fait sentir. Nous voudrions remercier le corps médical qui fait tout son possible pour que le bilan ne s'alourdisse pas et nous prions notre Dieu de leur venir en aide dans cette mission », explique le Vice-président Adédzé. Dans un élan de solidarité, Faure Essozimna a pris en charge les frais médicaux et d'hospitalisation de tous les blessés et donné une enveloppe financière pour chacune des familles endeuillées.

Partout où la délégation est passée, elle a présenté les condoléances de Faure Essozimna Gnassingbé et souhaité prompt rétablissement aux blessés. Des prières ont été dites pour le réconfort des familles et pour une année 2024 paisible.

Les familles des victimes ont salué ce geste de solidarité du Président du parti Unir et prié pour que le Seigneur lui accorde une longue vie remplie de santé.



COMMUNIQUE DE L'OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

Relatif à un avis de recrutement qui circule sur les réseaux sociaux

Il m'a été donné de constater qu'il circule depuis un certain temps sur les réseaux sociaux, un appel à candidature relatif au recrutement « **d'Agents de surveillance du territoire douanier** ».

L'Office Togolais des Recettes (OTR) informe le public que cet avis n'émane en aucun cas de lui et tient à souligner qu'il n'utilise ni les réseaux sociaux ni des applications de messagerie instantanée pour le recrutement de son personnel.

Toute information officielle de recrutement émanant de l'OTR est publiée sur son site web officiel (www.otr.tg) et à travers les médias traditionnels.

L'Office appelle le public à la vigilance et à s'abstenir de partager de telles informations douteuses sur les réseaux sociaux.

L'OTR prendra les mesures nécessaires pour identifier les responsables de ces actes afin de les traduire en justice conformément à la loi en vigueur au Togo.

Nous restons engagés à assurer la transparence dans nos processus de recrutement et à fournir des informations précises et vérifiables au public.

Pour toute question ou information complémentaire, veuillez contacter l'OTR au 22 53 14 00 ou au 93 62 91 39.

Fait à Lomé, le 14 novembre 2023

Le Commissaire Général

Philippe Kekou B. TCHODIE

DÉLIVRANCE DE L'ATTESTATION DE RÉGULARITÉ FISCALE POUR TRANSFERT DE FONDS: L'identité bancaire désormais obligatoire (OTR)

L'Office Togolais des recettes (OTR) renseigne dans un communiqué signé du commissaire général, Philippe Kokou TCHODIE, qu'au titre de la délivrance de l'Attestation de Régularité Fiscale pour Transfert de Fonds, la mention des informations d'identité bancaire est désormais obligatoire. Lire le communiqué

NOTE D'INFORMATION DE L'OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

Relative aux conditions de délivrance de l'Attestation de Régularité Fiscale pour Transfert de Fonds

Le Commissaire Général porte à la connaissance de tous les opérateurs économiques qu'au titre de la délivrance de l'Attestation de Régularité Fiscale pour Transfert de Fonds, la mention des informations d'identité bancaire est désormais obligatoire.

Par conséquent, les requérants sont tenus d'indiquer sur le formulaire de demande des actes fiscaux pour professionnels, au niveau de la rubrique « TRANSFERT DE FONDS » les informations relatives aux banques ou établissements financiers ainsi que les numéros de comptes sur lesquels les opérations de transferts seront effectuées en joignant le cas échéant, les relevés d'identité bancaire.

Le Commissaire Général compte sur le civisme de tous les acteurs pour se conformer aux dispositions de la présente note.

Fait à Lomé, le 4 décembre 2023

**Le Commissaire Général
Philippe Kokou B. TCHODIE**



COSO : Des réalisations salvatrices dans la région de la Kara

En vue de renforcer les liens sociaux, favoriser l'unité et la cohésion nationale, le Togo entreprend des initiatives novatrices. Les programmes et projets communautaires mis en œuvre créent justement un sentiment d'appartenance et consolident l'inclusion, jetant ainsi les bases d'une société plus solidaire et harmonieuse.



Le projet de Cohésion sociale des régions nord du golfe de Guinée (Coso) aide le pays à atteindre ses objectifs. Créé pour faire obstacle à la pauvreté, il est exécuté au Togo par l'Agence nationale d'appui au développement à la base (Anadeb).

Coso est déployé dans 40 cantons frontaliers dont 36 dans la région des Savanes, 2 dans la région de la Kara et 2 dans la région centrale. Il pèse 60 millions de dollars.

Prévu pour durer sur la période allant de juin 2022 à 2027, le projet de Coso qui est appuyé par la Banque mondiale permet de lutter activement

contre les vulnérabilités auxquelles les populations sont confrontées. Il améliore également la collaboration régionale et la résilience socioéconomique et climatique des communautés.

À Kara, des vies sont impactées

Grâce à l'initiative, 3 forages photovoltaïques ont été mis à disposition des bénéficiaires dans la région de la Kara. À travers le projet, l'Anadeb accompagne, dans cette région septentrionale, 16 villages dans la réalisation de 21 sous-projets d'infrastructures communautaires.

3 de ses sous-projets sont les forages achevés et mis à la disposition des

communautés bénéficiaires. Ils sont implantés à Teroda, Kadjanga et Kpanahorè. Réceptionnées en novembre 2023, les réalisations coûtent respectivement 14,8 millions, 13,6 millions et 14,8 millions de francs CFA toutes taxes comprises.

Le forage photovoltaïque de Kadjanga, par exemple, vient à point nommé pour alléger la tâche des femmes dans la zone. Avant, la rivière dans laquelle elles s'approvisionnaient était à plus d'un kilomètre du village et en période sèche, elle tarissait. Aujourd'hui, les ménages ont accès à l'eau potable tout proche d'eux, pouvant être utilisée en tout temps.

Le Coso change tout

Un bilan a été dressé en juin 2023, il a permis de se rendre compte que le projet de Coso améliore les conditions de vie des habitants en les amenant eux-mêmes à construire leur développement. Il les accompagne pour leur auto-prise en charge des activités, met en place des infrastructures de base, exécute des microprojets, etc.

À Cinkassé dans la région des Savanes, des infrastructures sont construites comme le centre communautaire et le forage photovoltaïque de Gnoaga Centre ; des bâtiments scolaires, des ouvrages marchands, etc. Les réalisations obtenues dans le cadre du projet sont nombreuses.

L.R.

Courtes contre la montre

Un projet pour mieux gérer les pesticides

Au Togo, les efforts se poursuivent pour une meilleure utilisation des pesticides dans le secteur agricole. Le ministère de l'environnement et des ressources forestières a lancé en fin de semaine écoulée un "projet d'appui à la gestion efficiente des pesticides". L'initiative, qui bénéficie de l'appui de l'organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), vise à améliorer l'utilisation des pesticides et réduire leurs effets néfastes sur la santé humaine, animale et sur l'environnement. Il sera réalisé sur une période de deux ans, dans l'ensemble du pays. "Le programme va nous permettre de promouvoir l'utilisation des biopesticides dans le domaine du maraîchage en mettant en place 05 jardins écoles dans les différentes régions du pays" a expliqué Essolakina Bafei, coordinateur du projet. A terme, des alternatives aux pesticides chimiques devront également être développées, pour une meilleure prise en compte de l'environnement et de la santé dans les pratiques agricoles. Pour rappel, il y a quelques années, le pays a marqué un pas significatif, en renforçant sa lutte contre les pesticides non homologués.

Aucune victime sera laissée de côté

Faure a toujours été à l'écoute de son peuple. Dans le bonheur comme dans le malheur. Le récent incendie du marché d'Agoè Assiyéyè n'a pas dérogé à la règle. Quelques heures après le sinistre, une délégation des revendeuses du marché était au Palais de la Présidence. « Dans notre douleur, le Chef de l'État ne nous a pas oubliées. Il nous a rassurées de sa disponibilité. Nos cœurs sont apaisés ». Ainsi s'exprimaient les femmes revendeuses du marché d'Agoè Assiyéyè après la rencontre avec le Chef de l'État. Non seulement Faure Gnassingbé a apaisé les cœurs meurtris, mais il a diligenté des actions urgentes et immédiates pour que les victimes de l'incendie du marché d'Agoè puissent reprendre rapidement leurs activités, le temps que le marché soit reconstruit. Aussitôt dit, aussitôt fait. Trois sites provisoires ont été identifiés dont deux par les revendeurs eux-mêmes. Des appâtâmes poussent déjà comme des champignons. Les discussions entre Gouvernement et Association des professionnels des microfinances sont très avancées. D'ores et déjà, pour celles et ceux qui ont contracté des prêts auprès de ces institutions de microfinance ou autres banques, un moratoire leur sera accordé, ainsi que des conditions allégées au niveau de l'OTR. L'ANSAT met à disposition son stock pour les revendeuses de céréales. L'ensemble des mesures d'accompagnement sera révélé sous peu par le gouvernement. Il faut relever que, fidèle à sa démarche de concertation, le Président de la République, ne fera rien sans l'implication des victimes. Les actions du Gouvernement se font en accord avec elles. Il en a été ainsi du soutien apporté par le Chef de l'État à l'occasion de la fête de Noël. Comme toujours, en de pareils cas, et comme Faure Gnassingbé a l'habitude de le dire, aucune des victimes de ce drame ne sera laissée de côté. Parole d'honneur.

Le « discret voyage »

'Le discret voyage du président du Togo, Faure Gnassingbé, à Niamey', mentionne 'La Lettre confidentielle du Sahel (janvier 2024). On apprend qu'il s'est rendu au moins une fois en décembre au Niger 'pour faire passer des messages'. Quand il ne peut pas se déplacer, c'est son homme de confiance, son « Richelieu », Robert Dussey, le ministre des Affaires étrangères, qui le remplace. Ce média souligne que la doxa de Faure Gnassingbé est d'accompagner et d'aider les régimes issus de coups d'État à organiser la transition. 'Pour lui, le bâton seul ne règle pas le problème. Il faut aussi la carotte', peut-on lire. Et effectivement dans toutes les crises dans lesquelles le chef de l'État Faure Gnassingbé est impliqué il a sa stratégie de médiation. Ce qui lui a valu la confiance des autorités militaires actuellement au pouvoir, de le désigner comme vrai interlocuteur. Et finalement certains chefs d'État de la CEDEA qui avaient opté pour le bâton, l'intervention militaire pour rétablir Bazoum ont dû abdiquer la queue entre les jambes. Comme quoi aucune crise ne peut se régler par la force.

LE MAGNAN LIBÉRÉ

Récépissé N°0302/17/11/06/HAAC

Casier N°35MJ BP: 81213 Lomé | Mail : iabasse@yahoo.fr

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Abass ISSAKA | +228 90 16 49 87 | 90 85 85 22

RESPONSABLE COMMERCIAL
Niema KANGNIGA | +228 91 77 16 31

INFOGRAPHIE
LA KOM Sarl U | +228 91 08 91 02

IMPRIMERIE
Rad Graphic Sarl U
2 000 exemplaires



Le Magnan Libéré

Hebdomadaire Togolais Satirique d'Informations et d'Analyses

TOGO : LOI DE FINANCES 2024

Les quatre priorités et choix stratégiques budgétaires du gouvernement

Le ministère de l'Economie et des Finances a élaboré un document de synthèse dont voici les grandes lignes.

Le budget de l'Etat, exercice 2024 s'équilibre en ressources et en charges à 2 179,1 milliards de francs CFA. Il est composé de recettes et de dépenses budgétaires, de ressources et de charges de trésorerie ainsi que de recettes et de dépenses des comptes spéciaux du Trésor :

Des recettes budgétaires à 1 279,1 milliards de francs CFA en augmentation de 6,2% par rapport à son niveau de 2023 ;

Des dépenses budgétaires à 1 636,3 milliards de francs CFA en augmentation de 4,1% par rapport à son niveau de 1 572,3 milliards de francs CFA dans la loi de finances rectificative 2023 ;

Il en résulte des opérations budgétaires un déficit de 357,2 milliards de francs CFA représentant 5,9% du PIB contre 6,6% en 2023 ;

Le déficit budgétaire sera entièrement financé par l'excédent des opérations de trésorerie de 357,2 milliards de francs CFA ;

Le solde excédentaire de trésorerie pourra ainsi entièrement financer le déficit budgétaire grâce aux levées de fonds mobilisés essentiellement sur le marché sous-régional. Le budget 2024 connaît une augmentation de 10,3% par rapport à l'exercice 2023 et passe pour la première fois le cap symbolique des 2 000 milliards de francs CFA. Cette loi de finances initiale (LFI), exercice 2024, prévoit la nature, le montant et l'affectation des ressources et des charges de l'Etat ainsi que l'équilibre budgétaire et financier qui en résulte. La loi de finances, exercice 2024, est élaborée dans un contexte international défavorable, plein d'incertitudes avec ses répercussions au niveau national.

Elle est élaborée (avec une forte probabilité de connaître une exécution dans le même contexte) dans un environnement économique international marqué par les incertitudes liées à la poursuite de la crise Ukrainienne.

Ces incertitudes sont essentiellement caractérisées par de fortes tensions inflationnistes avec leurs corollaires que sont la perturbation des chaînes d'approvisionnement et le ralentissement de l'activité économique et le durcissement des conditions financières consécutive aux mesures de resserrement des politiques monétaires prises par les banques centrales.

À ces différentes crises, s'ajoute la persistante de la crise sécuritaire quasi généralisée dans le Sahel avec des conséquences économiques et sociales négatives. De plus, les sanctions prises contre certains pays de la sous-région pourraient avoir des effets sur les échanges commerciaux intra-communautaires.

Face à cette situation, le Togo ne cesse de prendre des mesures essentiellement budgétaires pour renforcer la résilience de son économie et le pouvoir d'achat des populations.

En outre, les nouveaux fronts géopolitiques ouverts au Proche-Orient avec la guerre entre Israël et le Ha-



mas pourraient accentuer les incertitudes notamment l'envolée du cours des matières premières.

Pour la poursuite de l'exécution de la Feuille de route gouvernementale (FDR) Togo 2025, les députés ont donné quitus au gouvernement, au titre de l'exercice 2024 de mobiliser les ressources conséquentes.

Le gouvernement a dans ce sens l'autorisation de :

- Percevoir les impôts directs et indirects, droits, taxes et redevances au profit de l'Etat, des collectivités territoriales et des autres organismes publics,
- Effectuer tous les tirages d'emprunts destinés au financement des investissements,
- Mobiliser les dons-projets et les dons-programmes,
- Procéder, sur les marchés monétaire et financier, à toutes les opérations requises pour la gestion de la trésorerie de l'Etat.

Le budget de l'Etat 2024 est bâti sur quatre priorités et choix stratégiques budgétaires définies par le gouvernement.

Ceux-ci sont axés sur la poursuite :

- 1- De l'exécution des projets et programmes de la Feuille de route gouvernementale (FDR) 200-2025 ;
- 2- Du soutien à la résilience de l'économie et aux couches les plus vulnérables ;
- 3- De la défense de l'intégrité du territoire national et la consolidation de la paix ;
- 4- Du financement des élections législatives et régionales.

Ces options budgétaires, dans leur ensemble, visent l'accroissement des recettes à travers l'élargissement de l'assiette fiscale, la maîtrise des charges de fonctionnement afin de dégager des marges budgétaires pour le financement des investissements structurants au niveau des secteurs productifs notamment l'agriculture, l'industrie, les transports ainsi que des dépenses sociales et des dé-

penses sécuritaires. Les allocations budgétaires 2024 sont alignées sur les axes stratégiques de la feuille de route gouvernementale 2020-2025.

La loi de finances, exercice 2024 consacre :

- 669 186 668 000 francs CFA des ressources à l'axe 1 de la FDR intitulé renforcer l'inclusion et l'harmonie sociales et garantir la paix;
- 419 363 033 000 francs CFA à l'axe 2 de la FDR pour Dynamiser la création d'emplois en s'appuyant sur les forces de l'économie ;
- 304 451 095 000 francs CFA des ressources à l'axe 3 afin de Moderniser le pays et renforcer ses structures.

Un budget 2024, empreint à l'exécution de projets structurants, à forte coloration sociale, porteur de croissance inclusive et de plus en plus basé sur les enjeux du moment et des priorités de développement du pays. En 2024, des crédits de 669,2 milliards de francs CFA sont consacrés aux secteurs sociaux, soit 48% des allocations budgétaires.

Globalement, l'activité économique devrait connaître un taux de croissance réel prévue de 6,6% en 2024, contre un niveau de 6,4% en 2023 et de 5,8% en 2022. Cette croissance est en phase avec le dynamisme attendu dans tous les secteurs de l'économie.

La consolidation de l'économie se poursuivra, le raffermissement des acquis à travers les réformes et le renforcement du climat des affaires y contribueront également. Suivant les orientations et choix budgétaires et en réponse aux aspirations profondes des populations togolaises notamment en matière de santé, d'éducation, d'inclusion sociale et financière, le budget 2024 traduira une protection sociale plus accrue.

À cet effet, il est attendu :

- La couverture maladie universelle qui sera opérationnelle dès janvier 2024;

- La couverture santé universelle (la réhabilitation des CHU Campus et Kara, l'équipement des structures de santé existantes ainsi que la construction de nouveaux centres de santé et des unités de soins périphériques sur toute l'étendue du territoire) ;

- La construction d'université dans chaque région dont la première phase démarre en 2024 et concernera l'université de Kara et l'université de Datcha ;
- L'accès à l'énergie et à l'électricité pour tous à un prix abordable;
- La modernisation de l'économie par la digitalisation dans tous les secteurs de l'économie togolaise.

Le budget 2024 prend aussi en compte les défis sécuritaires, notamment l'équipement et les dotations des forces de défense et de sécurité afin de leur donner la plénitude des moyens appropriés pour la protection du pays.

D'autres initiatives seront mises en œuvre dont principalement le renforcement des concertations entre les dirigeants des régions du Sahel et du Togo sous le leadership du Chef de l'Etat Faure Essozimna GNASSINGBE en vue d'une synergie d'actions des forces de défense et de sécurité dans l'optique de faire reculer le niveau d'insécurité dans les Etats.

En outre, l'exercice budgétaire 2024 connaîtra le renforcement de la budgétisation basée sur les priorités telles que la poursuite de la budgétisation sensible au genre (BSG) et l'introduction progressive de la budgétisation verte (basée sur les changements climatiques et sur l'environnement).

Les ambitions du gouvernement restent souvent mises à rudes épreuves par les capacités de financement, une stratégie de mobilisation des ressources pour financer le développement est programmée et autorisée par la Loi de finances 2024.

Les ambitions de développement sont bien assorties de coûts budgétaires. Pour s'en convaincre, le montant du budget de l'Etat, exercice 2024, franchit pour la première

fois, le cap de deux mille milliards de francs CFA en ressources tout comme en dépenses.

Le socle du financement de l'économie repose sur les ressources internes particulièrement par l'accroissement des recettes fiscales. Au titre des réformes devant soutenir l'accroissement des recettes fiscales, il faut notamment retenir, le rehaussement de la taxation des droits d'accises sur certains produits et l'introduction de nouveaux produits dans le champ d'application conformément au plan d'actions de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) sur la mobilisation des ressources fiscales. L'élargissement de l'assiette fiscale des impôts fonciers a été également acté à travers l'exclusion des maisons d'habitation secondaires des exonérations.

Toutes les contributions externes sont aussi attendues, en l'occurrence l'appui de la communauté des bailleurs de fonds du Togo. À cet effet, il conviendra de mentionner que le Togo vient de conclure un accord avec le Fonds Monétaire International (FMI) pour un nouveau Programme sur la période 2024-2027 au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) d'un montant d'environ 400 millions de dollars.

De plus, la stratégie d'endettement à moyen terme 2024-2026 met l'accent sur la mobilisation des emprunts prioritairement aux guichets concessionnels et envisage explorer d'autres sources de financements extérieurs qui pourront offrir de meilleures conditions financières. Elle met également l'accent sur les ressources du marché régional, de maturité relativement longue, lorsque les conditions du marché le permettent.

Avec la mise en œuvre progressive des réformes et projets de la feuille de route Togo 2020-2025 à travers l'instrument de politique socio-économique du gouvernement qu'est le budget de l'Etat, le Togo poursuit sa marche résolue vers l'émergence.

EN VUE DE LA CAPITALISATION DES BONNES PRATIQUES Le Togo partage les résultats de sa participation à la COP28

Le ministre en charge de l'Environnement, Foli-Bazi Katari a rendu public les résultats de la 28ème session de la Conférence des parties à la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP 28) au cours d'un atelier de restitution le jeudi 28 décembre à Lomé. C'était en présence de la représentante résidente du PNUD, Binta Sanneh, des autorités des parties prenantes et des représentants des Organisations de la Société Civile (OSC).



Mme YAOU Mery, Directrice de l'environnement.

L'objectif de cet atelier est de partager les résultats de la COP 28 avec toutes les parties prenantes en vue de capitaliser les bonnes pratiques et de tirer les leçons pour une meilleure gestion des changements climatiques sur le plan national. Il s'agit aussi de communiquer les résultats des différentes conférences (COP, CMP, CMA), présenter les opportunités explorées et les leçons apprises de la participation de la délégation togolaise. Il ressort de la restitution que la COP 28 a permis l'opérationnalisation de fonds sur les pertes et préjudices. Le principe de ce fonds, qui aidera à

dédommager les pays vulnérables durement touchés par les événements climatiques extrêmes, avait été annoncé lors de la COP 27. « Ce fonds a été rendu opérationnel à Dubaï. Le pays hôte, les Émirats arabes unis ont donné le ton en versant leur contribution. Les autres pays comme l'Allemagne, le Japon, la Belgique ont également donné des contributions pour rendre service aux communautés les plus vulnérables et au-delà et l'habitation. », a indiqué Mme YAOU Mery, Directrice de l'environnement. Aussi poursuit-elle « Parce que, en vrai, les catastrophes liées au chan-



Vue d'ensemble

gement climatique font perdre aux communautés des biens. Ces communautés n'ont plus rien, ni maison ni ressource. Ces fonds serviront à les aider, à se reconstruire. »

Au nombre des questions examinées au cours des négociations, figurent l'établissement de l'objectif mondial de l'adaptation, le financement à long terme ainsi que l'adoption du texte sur la sortie des énergies fossiles.

Les règles et modalités d'application de l'article 6 de l'Accord de Paris, le renforcement des capacités, et la transparence des actions climatiques font parties aussi des questions examinées.

Le ministre Foli-Bazi a fait ressortir les conclusions prises, entre autres, l'adoption du texte sur la sortie des énergies fossiles. Concernant les Fonds sur les pertes et préjudices, poursuit-il, les pays développés ont affirmé le maintien de leur objectif de mobilisation collective des ressources.

Il s'est réjoui du fait que le Togo a été invité en tant que partie à cette convention et que la délégation togolaise a été personnellement conduite par le Chef de l'Etat Togolais.

« Il faut remarquer que la COP de Dubaï est l'une des COP qui a enregistré le plus grand taux de partici-

pation, plus de 70000 participants. Et environ plus de 140 chefs d'État et de gouvernement. Cela dénote de l'importance des sujets qui allaient être abordés. En réalité, il s'agissait fondamentalement de discuter des problèmes qui sont restés en instance à chaque échec. Des problèmes relatifs ou dommages et intérêts dus aux catastrophes liées au changement climatique, dont les débats avaient commencé mais ne se sont pas matérialisés. », conclut-il.

Une participation 'fructueuse' pour le Togo

Un peu plus de deux semaines après la fin des discussions climatiques à Dubaï, le Togo fait le point sur sa participation. Le ministère de l'environnement et des ressources forestières a organisé dans ce sens ce jeudi 28 décembre à Lomé, une rencontre de restitution.

L'activité, qui a réuni des institutions publiques, privées, et des organisations de la société civile, visait à faire le bilan de la participation togolaise aux négociations, afin de ressortir les bonnes pratiques et tirer des leçons pour renforcer l'action climatique du pays.

« Notre participation a été fructueuse », a déclaré Foli-Bazi Katari, avant de détailler les grandes lignes des initia-

tives prises.

Représenté par 150 délégués issus de divers secteurs, de municipalités, d'ONG, et de médias, le Togo avec à sa tête le Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé, a notamment conclu deux gros partenariats : le premier, avec AMEA Power pour accroître les capacités de la centrale de Blitta, et le second avec le groupe français Meridiam, pour lancer prochainement les travaux de la centrale de Sokodé.

Une troisième entente a également été scellée, entre l'assureur AXA Climate et les communes Kloto 1, Golfe 1 et Golfe 7, pour la mise en œuvre d'un projet de protection contre les inondations.

Outre ces accords, le pays a pris part à de nombreuses sessions, partageant son expérience avec les initiatives en lien avec le changement climatique et la protection de la diversité.

Principal partenaire du Togo dans sa participation à la Conférence des parties, le PNUD, à travers sa représentante-résidente, Binta Sanneh, a pour sa part réaffirmé l'engagement de son institution à accompagner le pays sur la question climatique.

Tassou Bagoudou

AGRICULTURE ET BUDGÉTISATION

Les 08 actions prioritaires agricoles du Togo en 2024

Parmi les secteurs clés d'intervention en 2024 au Togo, l'agriculture figure en bonne place dans le budget exercice 2024 adopté cette semaine par l'Assemblée nationale et qui s'équilibre en ressources et en charges à 2.179,1 milliards de francs CFA.

Au total, huit (8) actions phares sont retenues pour le secteur de l'agriculture.

Le secteur agricole togolais connaîtra en 2024 la poursuite du programme d'aménagement des ZAAP (zone d'aménagement agricole planifiée). (1)

A fin novembre dernier, 222 ZAAP ont été aménagées sur l'ensemble du territoire national pour une étendue totale de 32 230 hectares.

Spécialement l'agropole de Kara qui dispose de 38 de ces ZAAP en cours d'aménagement dont 31 qui ont une superficie comprise entre 200 et 700 ha. Le gouvernement indique que tout ce chantier sera poursuivi l'année prochaine.

Les autres priorités portent essentiellement sur la mise en œuvre d'un programme de résilience des systèmes alimentaires (2) ainsi que sur le projet de renforcement de la résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel (P2-P2RS). (3) Il y a également la construction des

nouveaux centres de formation agricole (4) sans oublier des chantiers relatifs à la promotion, la transformation et la commercialisation de produits agroalimentaires. (5)

Le programme régional d'intégration des marchés agricoles (PRIMA), (6) le développement de l'irrigation (7) et la mise en place de centres de transformation agricole (CTA) (8) sont les autres actions envisagées par le gouvernement pour le secteur agricole durant les douze prochains mois.

En résumé, le gouvernement togolais entend notamment faire de l'agriculture un véritable moteur de croissance et de création d'emplois à travers l'amélioration de la productivité et des rendements agricoles.

Des efforts seront faits pour renforcer les industries de transformation agro-alimentaires et le développement de l'agriculture à haute valeur ajoutée, l'amélioration de l'accès au financement et l'accès des agriculteurs aux marchés.

TOGO : Intégration des jeunes au processus de prise de décision

La jeunesse a son mot à dire dans la construction d'une société dynamique et inclusive. Au Togo, le gouvernement a connaissance de leur potentiel et met en œuvre des actions qui favorisent leur participation active dans les processus décisionnels.

Les autorités encouragent la représentation significative des jeunes dans les instances décisionnaires. Des structures dédiées telles que le Conseil national de la jeunesse (CNJ) offrent à cette couche de la population des opportunités d'exprimer leurs préoccupations, de faire des propositions allant dans le sens de l'émergence.

D'autres mécanismes non moins importants permettent une participation active et responsable des jeunes, stimulant l'innovation, la créativité et la vitalité démocratique, un développement durable et équilibré.

Rôles du CNJ

Le Conseil national de la jeunesse a entamé depuis avril 2023 un processus de renouvellement de ses instances. Cet organe rattaché au ministère de la Jeunesse, a pour mission

d'assurer la participation pleine et effective des jeunes dans le processus de prise de décision et de développement du pays.

Le CNJ est un organe consultatif auprès du gouvernement sur toutes les questions touchant à la jeunesse. Il représente les intérêts des jeunes et leurs organisations. Il donne de l'élan à leurs programmes et activités, coordonne la participation des membres à des actions de développement, réunit les ressources pour soutenir les organisations de jeunes.

Réadaptation du CNJ

Un décret pris en novembre 2023 par le président de la République Faure Gnassingbé réorganise le Conseil national de la jeunesse (CNJ-Togo). Il porte sur des dispositions générales, les attributions, les organisations, le fonctionnement ainsi que la

gestion administrative et financière du CNJ-Togo.

Avec les nouvelles dispositions, les organes du Conseil national de la jeunesse sont au niveau national, régional, préfectoral et communal. Les jeunes peuvent se frotter les mains.

Les politiques en faveur des jeunes portent des fruits

Le Fonds d'appui aux initiatives économiques des jeunes (Faiej) peut être cité. Il fait la promotion de l'entrepreneuriat auprès de la jeunesse (18 à 35 ans) pour lutter contre le chômage et favoriser l'insertion socioprofessionnelle. En 2022, le Fonds a formé près de 5 500 jeunes entrepreneurs et contribué à la création de 3 500 emplois. Le Cnej, l'ANPE, l'ANGPF, l'ANVT, le FNFI, les projets EJV et FSB, etc. produisent aussi des résultats. Ils promeuvent la jeunesse comme acteur phare de développement.

L.R.

Nous sommes plus de 4 Millions d'abonnés

à profiter du plus grand réseau 4G+ avec la plus large couverture nationale

4G+



© 2024 Togocom

#nous sommes le Togo

togocom.tg   

Avancer. Pour vous. Pour tous

